











VII CONCOURS INTERNATIONALE DE PHOTOGRAPHIE NUMÉ-RIQUE

CITÉ DE CEUTA 2025 "VII TROPHÉE PEPE GUTIERREZ"













VII CONCOURS INTERNATIONALE DE PHOTOGRAPHIE NU-MÉRIQUE, CITÉ DE CEUTA 2025, "VII TROPHÉE PEPE GU-TIERREZ"

RÈGLES

1.-Participation

Tous les photographes amateurs et professionnels peuvent participer, quelle que soit leur nationalité, à l'exception des membres du conseil d'administration de l'Association photographique Miradas et de leur famille.

2.-Thème

Le concours comprendra trois sections:

A-Monochrome

B-Couleur

C- Le monde au point (monochrome et couleur).

Un maximum de 4 photographies par thème peut être soumis. La technique sera entièrement libre, à l'exception des restrictions prévues par le règlement du FIAP pour chacun des thèmes. La même photographie ne peut être soumise pour différents thèmes.

Les auteurs qui ne remplissent pas toutes les conditions de participation et/ou qui n'ont pas payé les frais d'inscription ne seront pas pris en considération par le jury.

Les images créées par intelligence artificielle ne sont pas autorisées dans ce salon. Toutes les parties de l'image doivent être photographiées par l'auteur qui possède les droits d'auteur de toutes les œuvres présentées. Les contrevenants seront sanctionnés à vie. L'organisation peut demander les fichiers originaux des photographies utilisées.

DÉFINITION FIAP DE LA PHOTOGRAPHIE EN NOIR ET BLANC (MONOCHROME)

Une œuvre en noir et blanc, allant du gris clair (blanc) au gris très foncé (noir), est une œuvre monochrome avec différentes nuances de gris. Une œuvre en noir et blanc qui a été entière-











ment convertie en une seule couleur est considérée comme une œuvre monochrome et peut être incluse dans la catégorie noir et blanc ; une telle œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans le catalogue d'un Salon sous le patronage de la FIAP. Par contre, une œuvre en noir et blanc modifiée par un décalage partiel ou par l'ajout d'une couleur devient une œuvre en couleur (polychrome) et doit être incluse dans la catégorie couleur ; cette œuvre doit être reproduite en couleur dans le catalogue d'un Salon sous le patronage de la FIAP.

DÉFINITION DE LE MONDE AU POINT

La photo de Le Monde au Point doit exprimer le sentiment d'un temps et d'un lieu, dépeindre un pays, ses habitants ou une culture dans son état naturel, et n'a pas de limites géographiques. Les gros plans qui perdent leur identité, les photos de studio de modèles ou les manipulations photographiques qui déforment la situation réelle ou altèrent le contenu de l'image sont inacceptables dans les concours de voyage. Aucun élément pictural ne peut être déplacé, cloné, ajouté, supprimé, déplacé ou combiné. Aucune manipulation ou modification n'est autorisée, à l'exception du cadrage, du recadrage, de la correction de la lumière, de la mise au point et de la restauration de la couleur de l'image originale. Tout arrangement doit paraître naturel.

3.-Soumission d'images

Seuls les fichiers numériques seront acceptés.

Les images doivent être au format jpg, avec une taille maximale de 3000 horizontalement et de 2000 verticalement, avec une résolution de 254 pixels, sans dépasser 2 Mb. L'espace couleur SRGB est recommandé.

Les photographies gagnantes resteront la propriété de l'Asociación Fotográfica Miradas de Ceuta pour sa photothèque. Ce dernier se réserve le droit de les reproduire librement pour (catalogues, affiches, presse, rapports, etc...), sans but lucratif et en citant toujours le nom de l'auteur.

Les participants certifient être les auteurs de leurs œuvres et sont entièrement responsables de l'absence de droits de tiers, ainsi que de toute revendication de droits à l'image, des œuvres soumises.

4.- Enregistrement et soumission

Uniquement par le biais de la plate-forme prévue à cet effet sur Internet:

https://miradas.fotogenius.es











Les fichiers d'images ne seront identifiés que par le titre de l'œuvre.

5.- Frais de participation

Les frais de participation seront de 25€, quel que soit le nombre de photographies soumises, et seront payés uniquement par PayPal.

6.- Prix

Prix d'honneur - 1000 €, épingle bleue FIAP et VIe Trophée "Pepe Gutiérrez", au meilleur auteur du Salon, qui sera celui ayant le plus grand nombre de photographies acceptées.

Pour chacune des sections A, B et C:

Médaille d'or de la FIAP

Médaille d'argent de la FIAP,

Médaille de bronze de la FIAP

Médaille d'or du CEF

Médaille d'argent du CEF

Médaille de bronze du CEC

Médaille d'or de la FAF

Médaille d'argent de l'AFM.

6 mentions honorables de la FIAP

6 mentions honorables du CEF

2 mentions honorables de la FAF

2 mentions honorables de l'AFM

1 Diplôme Président du nombre total d'œuvres dans les sections A, B et C.

Le prix sera soumis à la législation fiscale en vigueur, en appliquant les déductions légalement établies.











7.- Jury

Le jury sera composé de photographes prestigieux, tant au niveau national qu'international, dont la décision sera définitive.

Juan Abelludo (Espagne). Fondateur et premier secrétaire de la Fédération Andalouse de Photographie. Il a participé en tant que juré à des concours internationaux, nationaux et ligues de fédérations. Membre du corps des jurés de la FAF et de la CEF. Distinctions : AFAF Juré/b FAF. Président de la Fédération Andalouse de Photographie.

Roxana Márquez (Venezuela). Photographe, cofondatrice du "Club de Lecture pour Photographes". PDG de SOMOS Casting et Productions, entreprise dédiée au casting et à la production de publicités pour la télévision. Jurée du Prix Catalogne de Photographie et de la Ligue Espagnole de la Photographie 2024-2025.

Ana Robles (Argentine). Membre du comité artistique et jurée de la Fédération Argentine de Photographie. Honneurs E FAF, Honneurs EFIAP, EsFIAP (032.15051), MFIAP (2022) Fédération Internationale de l'Art Photographique.

Président de salle. -

José Luis Ibañez Gutierrez – Photographe trésorier de la Fédération photographique Miradas de Ceuta.

Jesús Valle Corbacho - Photographe et président de la Fédération photographique Miradas de Ceuta.

8.- Notification des résultats

Chaque auteur recevra par e-mail l'information du résultat, et les photographies gagnantes et finalistes de chaque thème seront publiées sur le site web du concours.









9.- Catalogue

Un catalogue PDF sera publié avec les œuvres gagnantes.

10.- Calendrier

Date de début: 1 er juin 2025

Date limite d'admission: 15 octobre 2025 Décision du jury: 26 et 27 octobre 2025 Notification de décision: 2 novembre 2025

Expédition des prix: à partir du 27 novembre 2025

Envoi des catalogues au format PDF par email: à partir du 15 janvier 2026

11.-Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation de chacun des règlements du concours et de la décision finale du jury. Tout cas non prévu dans ces règles sera résolu par l'Organisation.

NOTES: En soumettant des images ou des fichiers à une exposition parrainée par la FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection que les images soumises puissent être examinées par la FIAP afin d'établir si elles sont conformes aux règlements et définitions de la FIAP, même si le participant n'est pas membre de la FIAP; la FIAP utilisera tous les moyens à sa disposition pour cette entreprise; et que tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de se soumettre aux dossiers originaux, à la capture par caméra, ou à l'absence de preuves suffisantes, sera sanctionné par la FIAP et qu'en cas de sanctions suite au non-respect du règlement de la FIAP, le nom du participant sera divulgué sous toute forme utile pour signaler les infractions aux règles. Il est recommandé de laisser intactes les données EXIF dans les fichiers soumis afin de faciliter d'éventuelles investigations.

12.- Organisateurs:

Asociación Fotográfica Miradas de Ceuta

C/ Marques de Santa Cruz 6, local 8

51001 Ceuta (España)

email: afmiradasceuta@gmail.com

web: https://asociacionfotograficamiradas.com/











numéro de téléphone de contact: +34 619794381

13.- Commanditaire

Ville autonome de Ceuta, département de l'éducation et de la culture.